

Un dragon à Toul...

Monsieur Pierre Simonin, dont les lecteurs des Etudes Tuloises ont, à maintes occasions, apprécié le talent et l'érudition, a découvert, aux archives départementales, dans la série G 101, cote capitulaire 1330 à 1670 1764 p. 611, 1699, un texte gardant mémoire d'une décision prise par le chapitre de la cathédrale qui, à l'extrême fin du XVII^e siècle, faisait allusion à un dragon qu'on porte annuellement à la procession des Rogations et dont on décidait alors d'abolir la présentation.

Nous ignorons quelle était la signification de cette vilaine bête, sans doute quelque peu cousine du Graouly de Metz. Pourquoi la promenait-on à la procession des Rogations ? Au début de l'été, la tradition chrétienne invitait les fidèles à prier pour l'heureuse évolution des travaux agricoles et la protection des récoltes. Peut-être peut-on imaginer que ce dragon personnifiait les maux qui les menaçaient, qu'ils soient météorologiques ou parasitaires ? Nous n'en savons rien, pas plus que sur l'origine et l'ancienneté de la présence de ce dragon à Toul.

Un lecteur trouvera peut-être, dans d'autres régions, un usage comparable à la même période de l'année.

Michel HACHET